

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



Communiqué

Appel à candidature pour le mastère de recherche en Français à L'Institut Supérieur des Langues de Nabeul Année Universitaire 2023-2024

Le Directeur de Supérieur des Langues de Nabeul annonce l'ouverture du concours sur dossier pour la sélection des candidats au **Master de recherche en français (Spécialité : Littérature, linguistique et Histoire de la langue française)** au titre de l'année universitaire 2023/2024, et ce selon les conditions et le calendrier suivant :

Objectifs de la formation

La mission principale du Mastère de recherche en littérature, linguistique et histoire de la langue française consiste à permettre aux titulaires de maîtrises (ancien régime) ou de licences fondamentales de français d'approfondir et de perfectionner leur capacité à communiquer en français. Ce projet s'inscrit ainsi pleinement dans l'esprit du décret n° 2012-1227 du 1er août 2012, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de mastère dans le système « LMD ». Ce mastère vise à apporter aux nouveaux diplômés des « enseignements se rapportant à l'approfondissement de la spécialité, aux méthodologies de recherche, à la documentation scientifique, à la recherche et à l'initiation pédagogique ». Cette spécialisation se justifie par le besoin des étudiants pour l'approfondissement de leur formation en langue, linguistique et histoire françaises.

Les étudiants intéressés par ce Master sont invités à consulter les documents relatifs à l'appel à candidatures 2023-2024 sur [le site web de l'institut via l'adresse suivante : www.isln.rnu.tn](http://www.isln.rnu.tn).

Capacité d'accueil

30 candidatures pour l'année universitaire 2023-2024

Conditions d'admission au mastère de recherche

Les candidatures sont ouvertes à tous les étudiants titulaires des licences unifiées ou fondamentales de la spécialité (Français) ou d'un diplôme de maîtrise de français de l'ancien régime de l'enseignement supérieur.

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



Procédures de sélection

La procédure de sélection est assurée par une commission présidée par le responsable du Mastère. Cette procédure sera organisée en trois étapes :

Etape 1: Une sélection en ligne

Une première sélection qui consiste à classer toutes les demandes selon un score calculé en considérant les éléments suivants :

- La moyenne arithmétique des moyennes des trois années de licence ;
- Des Bonus/Malus relatifs aux sessions d'admission et aux années de redoublement.

Score de présélection = (Moyenne des 3 ans de réussite (ML1, ML2, ML3) de la Licence divisée par 3 ou des 4ans de réussite de Maîtrise divisée par 4)

Plus bonus (**BM**) : Bonification des mentions des années de réussite (TB : +2, B : +1, AB : +0,5, P : +0)

Moins malus : (**MS**)(-0,5 point/session contrôle)

: (**MR**) (-1 point/ pour le redoublement). Un seul redoublement est toléré

Les étudiants seront classés par ordre de mérite en se basant sur un score calculé en utilisant la formule suivante :

$$\text{Score de présélection} = \frac{\text{ML1} + \text{ML2} + \text{ML3}}{3} + \text{BM} - \text{MS} - \text{MR}$$

Etape 2 : Une sélection sur dossier

La sélection porte sur l'ensemble des demandes déposées sur le site. La version électronique de chaque dossier doit être conforme à sa version papier. Toute erreur engendrera l'élimination de la candidature correspondante.

De ce classement, la commission établit deux listes :

La liste A : liste des étudiants présélectionnés sur dossiers.

La liste B : liste d'attente.

Etape 3: Une sélection par entretien

Les étudiants retenus de la liste A seront convoqués pour un entretien devant la commission. Cette dernière procède au classement final de toutes les candidatures présélectionnées sur la base des scores d'admission obtenus selon la formule suivante :

$$\text{Score final d'admission} = (\text{Score de présélection} \times 70\%) + (\text{Note entretien oral} \times 30\%)$$

Les candidats dont le score est inférieur à 10 ne seront pas retenus.

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



En cas de désistement ou d'élimination de certains candidats de cette liste, la commission passe à la liste B suivant l'ordre de mérite des candidats.

Procédures d'inscription

L'inscription s'effectue en trois temps :

1. Inscription en ligne

Chaque candidat souhaitant s'inscrire à ce mastère de recherche doit présenter sa candidature en ligne via le lien suivant : <http://mastereisln.webglinse.pw/> **du lundi 10 juillet 2023 au samedi 12 août 2023.**

La déclaration des résultats de la présélection en ligne aura lieu **le mercredi 16 août 2023 par voie d'affichage à l'Institut et sur le site WEB de l'ISLN.**

2. Dépôt des dossiers des candidatures

Les candidats retenus seront amenés à déposer un dossier complet au bureau d'ordre de l'Institut Supérieur des Langues de Nabeul, et ce **du jeudi 17 août 2023 au jeudi 31 août 2023** pendant l'horaire administratif (**le cachet du bureau d'ordre de l'ISLN faisant foi**). (Ajoutez la mention sur la lettre à l'extérieur *Mastère de Recherche en Français*).

- **Pièces à fournir pour le dossier de candidature**

Les dossiers de candidature devront comporter les documents suivants :

1/ **La fiche de candidature en ligne.**

2/ **Une copie conforme à l'original du diplôme du Baccalauréat et éventuellement la décision d'équivalence.**

3/ **Une copie conforme à l'original du diplôme de la Licence ou de la Maîtrise et éventuellement la décision d'équivalence.**

4/ **Une copie conforme à l'original des relevés des notes de toutes les années d'études universitaires, y compris les années de redoublement et des certificats de retrait d'inscription s'il y a lieu.**

5/ **Une copie de la carte d'identité nationale.**

6/ **Deux (02) enveloppes timbrées (recommandées avec accusé de réception) portant le nom, l'adresse du candidat et le code postal.**

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



7/ Un curriculum vitae (CV) en français

N.B: Tout dossier de candidature qui parvient à l'ISLN incomplet ou portant de fausses informations ou après les délais ne sera pas étudié.

La déclaration de la liste définitive des candidats retenus et invités à l'épreuve orale (sur le site web de l'ISLN) aura lieu **le samedi 02 septembre 2023.**

3. Entretien Oral

Les candidats présélectionnés sur dossier seront invités à passer un entretien oral de sélection à l'Institut les **06 et 07 septembre 2023 à 10H00.**

Les étudiants retenus définitivement seront informés des résultats définitifs par voie d'affichage à l'Institut et sur le site WEB de l'ISLN. Ces derniers seront invités au paiement des frais d'inscription obligatoirement via le site suivant : www.inscription.tn et à compléter leur dossier d'inscription administrative à l'ISLN.

Dates à retenir

Etapes à suivre	Dates
Candidature exclusivement sur le Site de l'ISLN	<u>du lundi 10 juillet 2023 au samedi 12 août 2023.</u>
Annonce des résultats de présélection des candidats et affichage des listes sélectionnées et des candidatures en attentes	<u>mercredi 16 août 2023</u>
Dépôt des dossiers	<u>du jeudi 17 août 2023 au jeudi 31 août 2023</u>
La déclaration de la liste définitive des candidats retenus	<u>Samedi 02 septembre 2023</u>
Déroulement des entretiens	<u>06 et 07 septembre 2023</u>

Nabeul, le 09 juin 2023

Le Directeur
Abdelkader Laribi